



Réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 20 octobre 2020

19 h 00

Salle Guy A. Richard

Présence :

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Emilie Doiron Gaudet, directrice générale et greffière**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Chantal Richard, trésorière adjointe**
- Marcel LeBlanc, chef pompier**
- Luc LeBlanc, Pays de la Sagouine**
- Monique Poirier, Pays de la Sagouine**
- Annette Allain, résidente**
- Lise Hébert, résidente**
- Laurier Legault, résident**
- Fernande McFadden, résidente**
- Mike McFadden, résident**
- Ginette Doiron, Destination Sud-Est**
- Rachelle Richard-Collette, Marché des fermiers**

1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

20-147 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2020(ordinaire)

20-148 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2020(ordinaire) tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Correspondances

AFMNB – Communiqué félicitant les nouveaux membres du Conseil exécutif, incluant le nouveau ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, l'Hon. Daniel Allain.

Présentations publiques

Monsieur Luc LeBlanc, directeur général et artistique du Pays de la Sagouine, remercie le conseil pour le temps attribué et pour l'appui de la municipalité. Il indique qu'ils ont pu faire une saison même durant la pandémie et qu'ils vont faire des spectacles de Noël.

Madame Monique Poirier, adjointe au directeur général, souligne qu'ils ont gagné des points avec la Province pour avoir choisi d'ouvrir durant la pandémie. Elle ajoute qu'ils ont continué de créer et de faire du marketing et que la contribution de la municipalité a beaucoup aidé.

Le maire indique que la Ville de Bouctouche a un bon partenariat avec le Pays de la Sagouine.

La directrice générale fait part qu'elle a reçu leur demande de financement qui sera évaluée lors de la planification budgétaire.

6. **Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère**

a. **Département d'aménagement de Kent**

1. **Rapport du département d'aménagement de Kent**

	2020			2019		
	Valeur	Taux	Permis	Valeur	Taux	Permis
Janvier	0.00 \$	0.00 \$	0	52,000.00 \$	290.00 \$	2
Février	12,000.00 \$	50.00 \$	2	0.00 \$	0.00 \$	0
Mars	0.00 \$	0.00 \$	0	5,000.00 \$	25.00 \$	1
Avril	23,000.00 \$	105.00 \$	3	0.00 \$	0.00 \$	0
Mai	455,000.00 \$	2,695.00 \$	7	119,000.00 \$	580.00 \$	10
Juin	424,000.00 \$	2,405.00 \$	11	815,000.00 \$	4,750.00 \$	4
Juillet	63,500.00 \$	390.00 \$	12	9,000.00 \$	50.00 \$	2
Août	230,000.00 \$	1,219.00 \$	7	452,000.00 \$	2,642.00 \$	2
Septembre	93,500.00 \$	485.00 \$	5	59,000.00 \$	285.00 \$	3
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0	1,000.00 \$	25.00 \$	1
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0	2,000.00 \$	50.00 \$	2
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0	0.00 \$	0.00 \$	0
Total	1,301,000.00 \$	7,349.00 \$	47	1,514,000.00 \$	8,697.00 \$	27

2. **Demande Annette et Omer Allain - accès au chemin du puits no 5**

Le maire lit une lettre d'Annette et Omer Allain demandant accès au chemin qui se rend au puits no 5 situé au 190 chemin Girouardville.

Le maire explique à Madame Allain que le chemin qui se rend au puits no 5 n'a pas été créé comme un accès et indique que si Monsieur et Madame Allain désirent créer un lot en arrière de leur maison, il va falloir qu'ils créent un accès privé sur leur propriété pour que le plan soit approuvé.

Madame Allain indique qu'ils veulent seulement se servir d'une partie du chemin pour se rendre à leur lot arrière et qu'ils ne demandent aucun service de déblaiement ou d'entretien de la municipalité.

Le maire demande à Madame Allain d'apporter un croquis du plan proposé pour voir la longueur du droit de passage qu'ils ont besoin et qu'une décision sera prise par la suite.

b. Arrêté 2020-05 - Arrêté concernant le budget de la Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche inc. – troisième lecture (par titre) et adoption

20-149 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte la troisième lecture de l'Arrêté 2020-05 - Arrêté concernant le budget de la Corporation d'amélioration des affaires de Bouctouche inc.

ADOPTÉE

c. Travaux - Centre J. K. Irving

20-150 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on fasse installer des vannes automatisées dans la salle mécanique du Centre J. K. Irving par la compagnie Moncton Plumbing & Supply pour un montant de quarante-huit mille huit cents dollars (48 800\$) plus TVH qui sera pris dans le compte Dons externes - Centre multifonctionnel.

ADOPTÉE

20-151 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que l'on embauche la compagnie AEM Controls pour faire la programmation des contrôles des vannes pour un montant de soixante-deux mille six cent cinquante dollars (62 650\$) plus TVH qui sera pris dans le compte Dons externes - Centre multifonctionnel.

ADOPTÉE

d. Vente de terrains - mise à jour

La directrice générale fait part que les appels d'offres pour la vente des terrains situés au 285 chemin Girouardville et au 27 rue Carroll sont terminés et indique que la municipalité n'a pas reçu de soumission.

20-152 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC

que l'on sorte un deuxième appel d'offres pour la mise en vente du terrain vacant situé au 285 chemin Girouardville (NID 25155144) pour un montant minimum de trois mille trois cents dollars (3 300\$), soit le prix de l'évaluation. Il est à noter que l'acheteur sera responsable de payer les frais légaux et autres frais applicable au transfert de ce terrain ainsi que les frais d'arpentage si nécessaire.

ADOPTÉE

e. **Carte de Noël**

20-153 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on fasse faire le dessin du Parc commémoratif sur la carte de Noël 2020.

ADOPTÉE

f. **Adoption du rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère**

20-154 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme.

ADOPTÉE

7. **Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc**

a. **Rapport du chef pompier pour le mois de septembre 2020**

Rapport Mensuel pour incendies

	2020	2019
Janvier	7	12
Février	11	8
Mars	12	8
Avril	5	8
Mai	11	8
Juin	10	8
Juillet	15	12
Août	10	15
Septembre	16	10
Octobre	0	8
Novembre	0	9
Décembre	0	9
Total:	97	115

- b. Arrêté 2020-04 - Arrêté concernant les lieux dangereux ou inesthétiques dans la ville de Bouctouche – troisième lecture (par titre) et adoption**

20-155 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC

que l'on adopte la troisième lecture de l'Arrêté 2020-04 - Arrêté concernant les lieux dangereux ou inesthétiques dans la ville de Bouctouche.

ADOPTÉE

- c. Rapport trimestriel de la GRC**

La directrice générale résume le rapport trimestriel de la GRC pour la période du 1^{er} avril 2020 au 30 juin 2020.

- d. Adoption du rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc**

20-156 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection.

ADOPTÉE

- 8. Rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier**

- a. Adoption du rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier**

Le conseiller Poirier fait part qu'ils ont commencé les travaux de réfection du quai de Bouctouche.

20-157 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC

que l'on adopte le rapport du directeur du département des transports.

ADOPTÉE

9. **Rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert**

a. **Montant perçu des taxes d'eau & d'égouts en 2020**

Rapport Mensuel des montants perçus des taxes d'eau et d'égouts

	EAU & ÉGOUTS	
	2020	2019
Janvier	149,861.66 \$	103,051.53 \$
Février	71,691.90 \$	78,153.62 \$
Mars	160,817.00 \$	271,696.76 \$
Avril	44,050.00 \$	46,430.95 \$
Mai	57,530.77 \$	28,737.85 \$
Juin	37,378.32 \$	17,703.87 \$
Juillet	22,524.62 \$	6,838.15 \$
Août	4,002.43 \$	3,593.53 \$
Septembre	7,495.09 \$	7,157.29 \$
Octobre	0.00 \$	11,875.30 \$
Novembre	0.00 \$	43,161.42 \$
Décembre	0.00 \$	1,384.63 \$
Total	555,351.79 \$	619,784.90 \$

b. **Arrêté 2020-06 - Arrêté concernant les réseaux d'eau et d'égouts dans la ville de Bouctouche – première lecture (par titre)**

20-158 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte la première lecture de l'Arrêté 2020-06 - Arrêté concernant les réseaux d'eau et d'égouts dans la ville de Bouctouche.

ADOPTÉE

c. **Arrêté 2020-06 - Arrêté concernant les réseaux d'eau et d'égouts dans la ville de Bouctouche – deuxième lecture (par titre)**

20-159 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que l'on adopte la deuxième lecture de l'Arrêté 2020-06 - Arrêté concernant les réseaux d'eau et d'égouts dans la ville de Bouctouche.

ADOPTÉE

d. **Déchets Résidentiels - Municipal reçus (en tonnes)**

	Elisipogtog First Nation Band		Bouctouche		St-Antoine	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Janvier	27.06	23.17	49.19	55.93	28.02	27.35
Février	23.93	9.47	39.58	40.79	33.67	23.86
Mars	27.93	27.56	47.31	43.02	21.22	26.47
Avril	13.11	31.50	60.38	45.06	43.29	34.54
Mai	18.59	29.34	92.13	125.92	77.73	60.03
Juin	29.26	28.23	58.52	43.46	27.29	29.44
Juillet	32.73	28.84	48.96	58.20	39.26	32.41
Août	34.27	5.03	48.96	48.36	26.41	26.49
Septembre	31.10	33.01	62.95	49.49	37.87	34.08
Octobre	0.00	10.65	0.00	123.18	0.00	52.85
Novembre	0.00	23.80	0.00	45.96	0.00	26.36
Décembre	0.00	11.06	0.00	52.00	0.00	24.82
Total:	237.98	261.66	507.98	731.37	334.76	398.70

- e. **Adoption du rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert**

20-160 : PAULINE HÉBERT / RAYMOND POIRIER

que l'on adopte le rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

ADOPTÉE

10. Rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc

a. Mairie Le Château d'Oléron - proposition d'un jumelage

Le conseiller Mike LeBlanc lit une lettre de la Mairie Le Château d'Oléron en France qui propose un jumelage avec la municipalité de Bouctouche qui pourrait embarquer la population de tout âge.

Le conseil discute de cette proposition et le maire demande d'envoyer une lettre à la Mairie Le Château d'Oléron faisant part que le conseil va étudier la proposition d'un jumelage.

b. Développement de sentier et protection de terrain marécageux

La directrice générale fait part que les membres des groupes SMEET (Sauvons Marécages, Eaux et Tourisme) désirent présenter une demande de subvention de projet conjoint à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour le développement de sentier et la protection de terrain marécageux et demande l'appui de la municipalité.

Le conseil n'a pas assez d'information pour prendre une décision.

Le conseiller Mike LeBlanc indique que l'AGA de la Société culturelle Kent-Sud a eu lieu quelques semaines passées et que tout va bien avec la Société. Il mentionne que les sentiers sont beaux. Il ajoute qu'ils ont eu une rencontre pour le hockey senior et qu'ils vont probablement prendre une année de congé suite à la pandémie. En terminant, le Marché des fermiers a quand même eu une bonne saison.

c. Adoption du rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc

20-161 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on adopte le rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles.

ADOPTÉE

11. Décision(s) découlant du point Correspondances / présentations publiques

Le conseil a rencontré la direction du Pays de la Sagouine et va discuter de leur contribution annuelle lors de la planification budgétaire.

12. Rapports du maire et des membres du conseil

Le maire fait part qu'il a assisté à plusieurs réunions depuis la dernière réunion mensuelle et indique que depuis quelques mois, il siège sur le conseil d'administration de l'AFMNB. Il ajoute qu'il a participé à quelques ateliers de l'AFMNB.

Le conseiller Oscar LeBlanc souligne que le nouveau camion d'incendie sera sur le chemin d'ici quelques semaines. Il indique que le 11 novembre prochain, il n'y aura pas de parade et qu'ils vont placer les couronnes à l'avance. Aussi, le comité des vétérans demande que le stationnement B soit fermé.

La maire suppléante fait part qu'elle a assisté à une réunion du comité pour la statue de la Sagouine. Elle suggère de faire peindre les bornes-fontaines et fait mention de l'enseigne d'interdiction de stationner à côté de Tim Hortons sur la rue Industrielle et indique que les véhicules stationnent à cet endroit quand même. Elle remercie les employés pour leur travail avec les fleurs et pour le nettoyage.

Pour ce qui est de la journée d'Halloween, la directrice générale indique que la Ville de Bouctouche suit les procédures de la Province. Si la phase reste orange dans notre zone, il n'y aura pas de porte-à-porte et si la phase revient jaune, les enfants seront permis de faire le porte-à-porte le jour de l'Halloween, soit de 14h à 18h.

13. Questions du public (15 minutes max.)

Monsieur Mike McFadden fait part que la balise qui a été installée sur la rue du Parc pour ralentir la circulation est trop près de son entrée et aimerait qu'elle soit placée un peu plus loin.

Le maire demande d'aviser le directeur des travaux publics.

14. Levée de la réunion

20-162 : PAULINE HÉBERT

pour la levée de la réunion à 21h16.

ADOPTÉE